

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 61 (1923)
Heft: 22

Artikel: Le cachet de Davel
Autor: Davel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217986>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAÎSSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

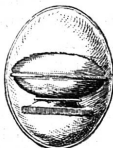
ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1923 pour **3 fr. 50** en s'adressant à l'administration 9, Pré-du-Marché, à Lausanne.



LE CACHET
DE DAVEL



Nous avons la chance de pouvoir reproduire ici un excellent dessin du cachet armorié de Davel. L'armoirie porte une sorte de petit récipient à couvercle. A côté de la reproduction du cachet nous donnons ici un agrandissement de l'écu. Dans le chapitre sur l'*Iconographie de Davel* que M. Maurice Barbey a publié dans la belle étude historique : *Le Major Davel*, cet auteur dit que l'on a voulu voir dans cet objet une boîte dans laquelle les notaires conservaient jadis leurs pains à cacheter. Davel se servait de ce cachet pour sceller sa correspondance personnelle, ainsi sa lettre du 1^{er} avril 1723 adressée au major Tacheron, à Moudon, porte ce cachet.

Ces armoiries ont déjà été publiées par M. Fréd.-Th. Dubois dans son *Calendrier héraldique vaudois*, de 1907.

BOIU ET SON BOURRISCO

BOIU était bête, écoulé, pos fini, toïtse, manguelion, mau covâ et bite à medzi dâo triolet. Et tot parâi l'avâi su trovâ onna fenna et èlèva on bourrisco. La fenna était onna galéza pouponna et lo bourrisco était asse pouet et dépliémâ que Boiu. Lo bourrisco était vilhio quemet lè pierre et la fenna était dzouvenetta. La fenna s'appelâve Madelon et la bite Magnu.

Magnu n'avâi jamé z'on z'u fé l'amou, mâ Madelon l'avâi on boun' ami que n'était pas Boiu, et que l'avâi à nom Josaphâ et que vegnâi trovâ Madelon ein catson de Boiu.

On coup Boiu sè dit dinse :

— Lo Magnu s'è bin cassâ du quauque teimps. Mè faut lo veindre dèvant de pèdre dessus.

Boiu l'a dan coumeinci à revoudre son bourrisco, lâi parâ lè pi, lo bichonnâ bin adrâ, l'è-trelhi, lâi fère brelhi lè pâ de la coma et de la quuvetta, que l'ein était vegnâi tant galé qu'on arâi de on bourrisco cathécuménô, li que l'avâi vu lo Sonderbon.

La senanna d'apri que l'était la faire de Mâdon, Boiu preind lo Magnu et la Madelon et via po la faire po einguieusâ on fou.

N'avant pas fé dou ceint pas que l'ant reincontrâ lo Josaphâ que l'allâve assebin à la faire. La serpeint ! était-te pas d'accou avoué la Medelon ! De bi savâi ! Mâ fasâi état de rein. Ie dit dinse à Boiu :

— Mâ ton bourrisco pâo pas ein-an ! On djurera que ie minne son einterrâ ! Faut lo portâ on bet !

On arâi de que clli sacré Magnu lo fasâi esprès. Tosâi la rita, sè fotâi dâi bêtset, cllinnâve la tita et sociâve épais quemet se voliâve sobrà. Ora que l'était tot batteint-nâovo et retyeint pè lè pâi quemet on poliein, martsive quemet on ruque. Pas moian de lo veindre dinse caduco.

Et min de remido lâi fasâi : l'aveina, lo pan, l'écourdjâ, rein, pas mé qu'on dzênâo de vilhie fenna po copâ dâo bûro.

Po fini, lo Josaphâ dit dinse à Boiu :

— On va passâ tot astout dèvant on apotiquiéro. Foudràî lâi demandâ oquie po lo fère avanci.

L'è cein que l'ant fé. L'apotiquiéro lâi a bailli onna puffetta que lâi avâi rein qu'à lâi betâ dèso la quuva po fère effé.

Adan, on quart d'hâora dèvant Mâdon, vaitcè Boiu que preind sa puffetta, sè crêche on boccon su lè man, lâive la quuva âo tseu à grante z'orolhie, et lâi bete la puffetta mouva à la bouna pllièce.

Lo Magnu ne fâ ne ion, ne dou ; lâive lo train de derrâ, coumeince à fère fû dâi quatro pi et sè met à corre, corre tant que pouâve éteindre. Cllia puffetta, que l'était prâo su dâo pâivro, lâi baillive dâi tsambe à revèndre.

La Madelon sè met à trottâ derrâ et lo Josaphâ, que l'avâi einvyâ de la remollâ ein catson dâo vilhio, à lâi corre apri. Et lâi avâi à rire de vère. clliaî trâi z'estafia : lo bourrisco âo dissime galop, la Madelon, et lo Josaphâ que l'avâi binstout zu rattrapâ sa boun' amie.

Lo vilhio Boiu, tot einmagneliounâ n'avâi mi de focce po corre. Sè peinsâve que n'allâve jamé revère son mondo. Sè revire dan, va vè l'apotiquiéro, et lâi fâ :

— Phramacien ! phramacien ! betâ mè assebin de noutra puffetta à la mima pllièce po mè fère corre sein quie... jamé porri raccrotsi mon bourrisco et ma fenna !

Marc à Louis du Conteur.

SOUVENIRS D'UN VIEUX CARABINIER

Un vieux carabinier vaudois adressa jadis de Quillotta, au Chili, à la « Gazette », une longue lettre où il rappelle quelques souvenirs et dont nous extrayons ce qui suit :

LA Gazette du 30 septembre dernier et son compte rendu de la fête des carabiniers à Vallorbe, ont réveillé en moi de tels souvenirs que je prends la liberté de vous les conter ; ce sont ceux d'un *vieux* carabinier, je ne dis pas d'un *ancien* carabinier parce que les carabiniers de mon époque restent carabiniers toute la vie !

Donc, en l'an 1865, sur la place des Glariers, à Bex, le 28 mars, avait lieu ce qu'à l'époque on appelait « l'essai des carabiniers ».

Cette année-là l'hiver avait duré jusqu'au 1^{er} avril et nous eûmes la sécheresse jusqu'au 25 juillet, jour d'ouverture de la fête des vigneron ; il y eut une magnifique récolte d'un des meilleurs vins du siècle passé. La fête fut prolongée de deux jours, la pluie ayant arrosé acteurs et actrices, Déesses et Grands Prêtres.

Ce jour d'essai il neigeait à gros flocons. Notre mannequin de six pieds de haut et deux de large avec un carton et une petite mouche, à la

distance de 600 pieds était comme dans la brume. Le fourrier Paris, abrité sous un vaste parapluie, récapitulait les résultats, entouré du lieutenant Moreillon et du commandant Rosset coiffé du chapeau gansé. Nous étions 41 candidats, et je tirai le premier, mettant en plein dans la cible. L'essai suivait son cours, les 41, les uns après les autres passaient devant le mannequin.

A fin mars, les jours sont encore courts, le lieutenant dit : « Toutes les recrues qui auront leurs douze coups sur 18 dans la cible seront recrutées. » Pour mon compte treize coups avaient suffi, j'avais terminé. « Tu t'es bien comporté, me dit le commandant, qui était là à ce moment, je te félicite. » Et il me serra la main.

Combien vivent encore de ces jeunes soldats qui avaient 19 ans en 1865 ? Je suppose que nous ne sommes pas nombreux. A une époque plus ancienne les essais étaient encore plus faciles. On racontait que Vuichoud de Pertit, le père de Vuichoud-Marquis, avait aussi fait l'essai et comme il était fils de carabinier et riche, il était impossible qu'il ne fût pas carabinier. On tirait alors avec les carabines à mailloche à 150 pas ; le marqueur allait se cacher derrière un obstacle quelconque.

L'année suivante on était appelé à l'école militaire. Le canton de Vaud, toujours zélé pour le militaire et qui avait alors de l'argent, se payait un cours préparatoire pour les carabiniers qui étaient considérés comme arme spéciale. Ce cours durait huit jours, sous les ordres des instructeurs Jaquet, Fatio et Cie ; on n'y faisait pas des études bien brillantes. Jaquet, un bon type, leste, tout pour la parade nous disait : « Vous me foutez des alignements aussi droits que mon bras quand je me mouche. » Un jour où nous étions à l'un des bouts de la place du château et j'étais guide de droite, il me dit : « Vous irez droit contre cette porte, regardez-la bien, il y a une mouche sur la serrure ».

Enfin, au bout d'une semaine, après avoir suffisamment fait de « tournez à droite, tournez à gauche », nous partîmes pour Winterthour, faire la fameuse école fédérale sous les ordres du colonel Hess, de Zurich. Pour la première fois, on nous fit faire de l'école de bataillon. L'école était divisée en 4 compagnies de 76 hommes chacune ; deux de Vaudois « lûter Waadt-länder », disaient les Zurichois ; les deux autres se composaient de Genevois, Fribourgeois, Valaisans et Neuchâtelois.

La nôtre était commandée par Louis Coigny, ancien receveur à Vevey, qui faisait son école de lieutenant. Je ne m'entendrais pas sur les détails de cette école qui comme les rhumes mal soignés dura 42 jours ; ces écoles, à peu de chose près étaient toutes les mêmes, à quelques détails humoristiques près.

Nous fûmes inspectés par le vieux colonel Isler, dit « Rebroussepoil ». Cette nouvelle combinaison de bataillon de carabiniers semblait ne lui plaire qu'à moitié ; à l'examen théorique, il s'adressait aux sous-officiers surtout ; au sergent-major Millioud, de Suchy, il demanda qui commanderait la compagnie au cas où tous les officiers seraient morts ?

— Le colonel, répondit Millioud qui n'avait probablement jamais envisagé pareille occurrence.